

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 26 mai 2015

CP2015_05_15
id. 1713

L'an deux mille quinze le vingt six mai , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou de son représentant. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL

**S.A. COLOMIERS HABITAT
DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT
POUR L'OPÉRATION D'ACQUISITION EN VEFA DE
9 LOGEMENTS SITUÉS RUE DE LA FRATERNITÉ
COMMUNE DE MONTAUBAN**

Par délibération en date du 21 juillet 2014 vous avez accordé la garantie d'emprunts à la SA Colomiers Habitat pour l'opération d'acquisition en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) de 9 logements collectifs situés rue de la Fraternité à Montauban.

Depuis la demande de garantie d'emprunt auprès de note collectivité, des modifications ont été apportées dans le financement de cette opération. La SA Colomiers Habitat demande, dans son courrier en annexe, la mise en conformité de la délibération avec le contrat de prêt n° 12099.

Au vu de ces nouveaux éléments, je vous demande de bien vouloir annuler cet accord et de délibérer, pour la même opération, présentant un plan de financement prévisionnel d'un montant global de 903 919 € suivant :

* Prêt PLUS foncier	136 233,00 €
* Prêt PLUS travaux	368 997,00 €
* Prêt PLAI foncier	63 689,00 €
* Prêt PLAI travaux	176 000,00 €
* Prêt CILEO	24 000,00 €
* Subvention Etat	27 000,00 €
* Fonds propres	108 000,00 €
Total	903 919,00 €

Dans le cadre de ce financement, le Département est aujourd'hui sollicité pour garantir un volume d'emprunts de 744 919 €.

Les conditions actuelles de ces prêts à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations sont définies dans le contrat n° 12099.

La garantie sollicitée du Département porte sur une somme de 297 967,60 €, soit 40 % d'un montant global de 744 919 €, le Grand Montauban – Communauté d'Agglomération se portant garant à hauteur de 60% de la totalité des emprunts souscrits, comme l'indique sa délibération en date du 26 février 2015.

Par ailleurs, en application de la délibération du Conseil Départemental en date du 6 février 1996, le Département exercera auprès de la société un droit de réservation portant sur un logement, dans le cadre du dispositif en vigueur.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et, le cas échéant, m'autoriser à signer les conventions.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde à la S.A. Colomiers Habitat pour l'opération d'acquisition en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement(VEFA) de 9 logements collectifs situés rue de la Fraternité à Montauban, la garantie du département à hauteur de 40 % soit un montant de 297 967,60 € pour 2 prêts PLUS et 2 prêts PLAI d'un montant global de 744 919 €, contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les conditions définies dans le contrat n° 12099 ;
- Précise que le Grand Montauban – Communauté d'Agglomération accorde sa garantie à hauteur des 60 % restants comme l'indique sa délibération en date du 26 février 2015 ;
- Précise par ailleurs, qu'en application de la délibération du Conseil Départemental en date du 6 février 1996, le Département exercera auprès de la société un droit de réservation portant sur un logement, dans le cadre du dispositif en vigueur ;
- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du Département les conventions correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC